

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

La présente déclaration de conformité est délivrée sous la responsabilité exclusive de LACOR MENAJE PROFESIONAL, S.L. dont le siège social est situé à Barrio San Juan sn de Bergara, Gipuzkoa, España, et dont le C.I.F. est ESB20892394, en tant qu'importateur du produit faisant l'objet de cette déclaration;

62519 CUILÈRE AVEC BALANCE DIGITALE 300 GR

L'objet de la déclaration précédemment décrit respecte la réglementation européenne en matière de sécurité, conception et fabrication ainsi que les normes et règlements suivants.

CE

Norme internationale sur les systèmes de gestion et de contrôle de la qualité.

(CE) N° 1935/2004

Ce marquage certifie que le produit est conforme à la législation impérative concernant les exigences essentielles.

UNE-EN ISO 9001

RÈGLEMENT (CE) N° 1935/2004 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL, du 27 octobre 2004, relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

EN ISO 8442-1:1998 - EN ISO 8442-5:2004

RÈGLEMENT (CE) No 2023/2006 DE LA COMMISSION du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires

Sans BPA

RÈGLEMENT (UE) No 10/2011 DE LA COMMISSION du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées

À Bergara, le 5 août 2024



(UE) No 10/2011

DIRECTIVE 2014/30/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique.

2014/68/UE

DIRECTIVE 2011/65/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques.

À Bergara, le 5 août 2024

